

«*Blanche semblance*. Rimes mixtes et neutralisation phonologique : les apparents picardismes dans la moralité de *Bien Avisé Mal Avisé* »

À paraître dans *L'acteur et l'accessoire. Mélanges en l'honneur de Michel Rouse*.  
Éd. Marie Bouhaïk, Jelle Koopmans, et Darwin Smith.  
Presses universitaires de Rennes, 2008.

Le sort a voulu que mon travail, dans les années 70, m'amène au théâtre médiéval. Je découvrais alors les richesses de la moralité à côté de Michel Rousse qui connaissait déjà tout de la farce et qui, en outre, avait la gentillesse de laisser croire à nous autres qu'il restait tout de même des choses à découvrir. C'était dans une de ces cérémonieuses rencontres savantes, si intimidantes pour les jeunes en ce temps-là, que j'ai connu, reconnu Michel Rousse. Il était le seul à me tutoyer d'emblée, je m'en souviens, et après les débats il m'a fait, sur ce qu'il appelait mon « irrévérence », une remarque que j'ai prise pour un compliment. Mon ignorance des codes et des protocoles, entre autres, n'avait d'égal que mes enthousiasmes maladroits ; mais la conversation était engagée, voilà l'essentiel. A l'époque où nous l'avons rejointe elle était déjà bien avancée, la conversation des aînés ; dans des colloques, des cours, des correspondances pré-électroniques. Conversation à bâtons rompus mais sans qu'entre nous se rompe le fil, le vrai, quasi invisible. Fil qu'on n'aperçoit que par reflets, et qui permet de reprendre n'importe où, là où on l'a laissée ou là où on se trouve, conversation qui s'avance en restant toujours *in medias res*. On aura compris qu'en guise d'hommage affectueux les pages que j'apporte à cette fête, je les aurais voulues meilleures, elles ne sont que des plus récentes. Tant pis, la roue fait arrêt où elle veut. Et reprend comme cette roue de la fortune qui tourne, en picard, en français, du *Jeu de la feuillée* à la moralité de *Bien Avisé Mal Avisé* où le picard chuinte encore, semble-t-il, dans un manuscrit français daté de la fin du 15<sup>e</sup> siècle. En fait, il n'en est rien. Là aussi des reflets, mais non fiables ceux-là. En voici la démonstration.

\*

« On considère *Bien Avisé Mal Avisé* comme le type parfait de la Moralité » disait Yves Le Hir en 1984 au début d'une étude où il faisait observer que cette pièce (dont on connaît une représentation à Rennes en 1439) a été conservée dans deux versions, l'une par un imprimé parisien (ca. 1488), l'autre par un manuscrit présentant une rédaction « nettement dialectale » (399)<sup>1</sup>. « Nettement dialectale » la rédaction manuscrite ? Qu'appelle-t-on nettement dialectal aux environs de 1500 ? En réalité le remaniement que représente **M** comporte non des traits picards, mais exactement : des traces d'un petit nombre de traits picards, traces peu marquantes qu'il faut attribuer, ainsi qu'une poignée d'archaïsmes morphologiques, à un état antérieur du texte. Pour la présente étude je laisse de côté lexic et morpho-syntaxe<sup>2</sup> pour me concentrer sur la phonétique, c'est-à-dire la prononciation : comment les acteurs auraient-ils dit ces vers qu'on risque de voir comme « nettement dialectaux » ?

Comment les aura-t-on dits, ou chantés, les vers comme ceux-ci dans un passage où *Larechin* s'adresse à ses soeurs *Vaine Glore* et *Desesperance*, *Povreté*, *Malle Fin* et *Male Mescance* :

4456 Or cha, mez soeurs, or commenchon ;  
Prenez de cha et moy de la,  
Je lui apprendray tel canchon,  
Che croy je, qu'il ne vit piecha.

Il est vrai que le texte de **M** présente de nombreuses graphies picardes. Plus exactement, il présente de nombreux cas d'une *seule alternance graphique* dont l'opposition phonétique correspondante (picard-français) était déjà depuis longtemps neutralisée. A la différence des grands textes du théâtre arrageois du 13<sup>e</sup> siècle où H. Lewicka discernait en proportions différentes le mélange (picard-français) d'une vingtaine de traits phonétiques, fin 15<sup>e</sup> notre texte n'en présente que le vestige d'un seul. A regarder de près dans **M** les graphies picardes, ou plutôt d'origine picarde, on se rend compte qu'elles sont si peu compliquées et complicantes que n'importe quel lecteur non initié (celui qu'imagine la direction éditoriale en charge du présent travail) peut vite et facilement en prendre l'habitude. En effet, et en dépit des confusions et mystifications qu'on a pu répandre sur l'ancien français et ses dialectes, il ne s'agit dans nos picardismes de rien de plus que de simples variantes orthographiques sans incidence sur la prononciation et se limitant pour la grande majorité à des mots où on lit *ch* (ou *c*) là où on attend le son [s] ou [ʃ] en français, ou l'inverse, voilà tout. On lira donc à l'occasion des mots comme *canchon* (fr. chanson), *ch'est* (c'est), *douche* (douce), *avanche* (avance), *blance* (blanche). Ces graphies, provenant en partie de copies antérieures, correspondent à une prononciation qui ne devait pas être sensiblement différente du français de **M**, ou pas différente du tout ; c'est ce qui ressort clairement d'une analyse des mots-rimes comportant la graphie *-ch*. En voici un relevé ; notez bien que les formes entre crochets se trouvent également dans le texte ou, disons mieux, sont des formes que le même rédacteur a également écrites :

- suivi de *e* caduc, *-ch* représente soit [ʃ] comme dans *franche*, *vache*, *sache*, soit [s] final, qui sera muet ou prononcé selon le cas :

dechevance : chevance (337-38)	[decepvance, cevance]
manches : hances (=hanches) 1287-89, 5845-47	
avanche : doubtance (1307-09, 3863-65)	[avance, doubtanche]
tache : sace (1390-91)	[sache]
canchon : lechon (1490-92)	
viellesche : caboche (1768-71)	[viellesse]
doubtanche : [gouvernance] (1847-49)	[doubtance]

tenche : commenche (2052-53)	[tencer, commencié]
adrechon: lechon (3094-96)	[adresse]
sacrifice : niche (3820-22)	[niche]
tenue : appercheue (3844-46)	[apparceu]
prinche : province (3969-71)	[prince]
commenchié : drechié (4102-04)	[commencié]
commenchon: canchon (4456-58)	[commencié]
ranchon : canchon (4477-4479)	
icy : merchy (4528-29)	[mercy]
commencié : avanchié (4534-35)	[commenchié, avancié]
pechié : redrechié (4562-63)	
tenchant : manechant (4149-51)	[tencer, manace]
despiece : pieche (5786-88)	[piece]
gauche : fauce 5813-15	[gauce, fauche]
prinche : rince : pinche (5986-89)	[prince]
lechons : blechons (=blessons) 6204-06	
monchel (=moncel) : troussel (6317-19)	[ancelle, cel, celui]
tirés vous cha : piecha (6675-6677)	[ça]

- en finale absolue, *-ch* équivalant toujours à [s] final français, ne se prononce pas :

au tierch : entiers (884-85)	tierch <i>masc., fém</i> tierche ou tierce
(je vous) promech : il fait (1347-48)	tu metz <i>aussi bien que</i> tu mech
(je te) promech : bec (1728-30) <i>prononcé</i> [be]	
le tierch : quiers (2808-09)	
voulientiers : tierch (5666-68)	

De ces faits on peut conclure avec certitude que dans la langue du manuscrit **M** (ca. 1490):

- (1) la graphie *-ch* correspond à une prononciation [ʃ] ou [s], et peut être muette à la finale;
- (2) les formes dites picardes et françaises («franciennes») se substituent les unes aux autres avec une extrême facilité, comme dans *chevauche/ chevauce; France/ Franche*, etc.<sup>3</sup> ;
- (3) le rédacteur fait rimer régulièrement des mots en *-ch* avec des mots dont la prononciation avec [s] ne fait pas de doute<sup>4</sup>.

Soulignons que ces alternances se trouvent partout dans **M** et pas seulement à la rime, et qu'elles vont dans les deux sens, picard-français, français-picard.

Reprenons en plus de détail les deux derniers points ci-dessus.

**Alternances graphiques du type *France / Franche*.** Les fréquences vont nettement dans le sens du français sauf dans certains passages où la densité des traits dialectaux est sensiblement plus élevée. Notamment la scène de la taverne (1891-2338), abrégée dans **I**, a une plus grande

incidence de picardismes que le reste du texte ; on sait que ces scènes de taverne sont la spécialité des dramaturges du Nord (*Jeu de S. Nicolas, Jeu de la Feuillée, Courtois d'Arras*). Autre tendance : d'une manière générale, plus **M** avance dans sa copie, plus la langue rajeunit. Et comme tout le monde, il a ses habitudes et ses tics de langage. Alors que dans certains mots les flottements sont fréquents, aucune variation n'apparaît dans d'autres, et dans d'autres encore la variation est minime. Par exemple, si *ce* alterne facilement avec *che* (140 occurrences contre 61), en contraction **M** préfère nettement *ch'est* à *c'est* (12 contre 1). De même, si fr. *ceste* l'emporte de loin sur *cheste* (45 contre 2), ainsi que *ceulx* d'une manière écrasante contre *cheulx* (78 contre 0), par contre *cha* (31 occurrences) n'est concurrencé que par un seul *ça*. Semblablement, il écrit toujours *piecha* (jamais *pieça*), toujours *ainchois* jamais *ainçois* (mais *ains* est fréquent), toujours *je promech(z)*, mais il alterne *tu mech* avec *metz*. L'absence du moindre *cil* face au picard *chil* (vers 506) comme l'absence totale de *cilz* face à *chilz* (ancien cas sujet qui ne se trouve qu'au tout début) en comparaison avec la grande quantité de *ceulx* (78 occurrences) est conforme à la tendance générale qu'a **M** de se faire de plus en plus « moderne » à mesure qu'il avance dans son chemin de plus de 7.000 vers ; s'astreignant au début à plus d'exactitude, il s'octroie des libertés au fur et à mesure qu'il s'installe dans un texte dont de copiste il devient remanieur. Quoi qu'il en soit, ce seul *chilz* est à ranger parmi les quelques autres reliques signalées dans l'Introduction ou dans les notes critiques comme « archaïsmes » que **M** a conservés de rédactions plus anciennes.

**Rimes mixtes.** La fréquence de certaines alternances interdialectales dans les textes littéraires médiévaux a d'abord conduit Arthur Långfors dès 1907 à parler de « double prononciations », idée que Ch.-T. Gossen a reprise à son compte pour le picard<sup>5</sup>. Commentant des rimes du type *blanc(h)e : samblanche ; lance : demourance ; bouche : douce* —soit des « rimes mixtes démontrant que la vélaire est palatalisée (C + a rime avec C + yod) »—, Gossen conclut en ces termes (qui sont ceux de Långfors) : « Les rimes démontrent que tous ces mots se prononçaient de deux manières, selon les besoins de la rime. C'est une liberté voulue des auteurs et des scribes » (1951:77). Observation que Claude Régner a tenu à nuancer : « Il faudrait préciser que les rimes mixtes du type *blanche : semblanche* ne sont exactes dans aucun dialecte (franc. *blanche – semblance ; pic. blanke – semblanche*) ; elles supposent un mélange. Elles ne sont pas propres au picard, mais l'usage fréquent de cette convention indique un auteur d'origine septentrionale » (1961:266). Et Gossen de s'exécuter, plus fidèlement (mot à mot) que

loyalement (sans la moindre référence à Régnier) dans le remaniement de sa *Petite Grammaire* (1970:97). Rappelons que par « mélange » Régnier (d'accord en cela avec Långfors) entend : deux manières de prononcer, proches mais non identiques, associées à des régions différentes sans qu'on puisse de leur présence conclure (comme on l'a fait souvent) à une quelconque localisation dans une de ces fameuses « régions limitrophes » où tant d'auteurs et de copistes médiévaux auraient parlé quelque « dialecte mélangé ». Tout cela est beau et bon pour les textes du 13<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup> ; mais si on persiste à croire à une « double prononciation » 200 ans plus tard, mélange qui suppose une alternance entre deux sons distincts ou distinguables, il est préférable alors de l'envisager, ce mélange dont parle Régnier à propos de l'inexactitude des « rimes mixtes » et en particulier celle de [s] avec [ʃ], comme une zone de variance de plus en plus réduite, en voie de neutralisation vers [s] et aboutissant à ce son en français après —et pour un temps à côté de— un [s'] à peine palatalisé, qu'on prononce à un cheveu (seveu) en amont ou en aval, selon le cas, de la frontière chuintant-sifflant. Cela n'a rien d'étrange, au contraire ; c'est exactement de cette manière que procède en général l'évolution phonétique dans les cas de ce type. Or les « cas de ce type » sont toujours « historiques », la synchronie en cette matière n'étant qu'une vue de l'esprit ou une prise de vue méthodologique, car la prononciation n'est jamais sans mouvance. A telles enseignes qu'aujourd'hui encore les phonologues tâchant de cerner « la » prononciation d'un français septentrional standard, même pas au niveau du détail mais pour les oppositions les plus déterminantes comme les contrastes entre voyelles de moyenne aperture (o, e) ouvertes et fermées, sont bien gênés d'avoir à consigner dans les dictionnaires la réalité des syllables inaccentuées—et le *Petit Robert*, par exemple, de noter : **mauvais** [mɔvɛ] [movɛ], **maison** [mezɔ̃] [mezɔ̃], **automne** [ɔtɔ̃] [otɔ̃] et ainsi de suite. Dans ces cas on ne parlera pas de « double prononciations » ni même de compromis notationnels, mais de l'abandon pur et simple de distinctions fondamentales pour la phonologie du français *dans son ensemble*, mais complètement inutiles dans certains environnements. Il en va de même de la prononciation de nos [ʃ] et [s] : pour un copiste comme **M**, ils sont phonologiquement très proches dans certains mots et pas dans d'autres, et là où ils se rapprochent, ils n'arrivent pas toujours à entrer en contraste l'un avec l'autre. Capable d'écrire indifféremment *chevance*, *cevanche*, *chevanche*—partout et pas seulement à la rime—, *ciel* ou *chiel*, *sache* ou *sace*, **M** présente ces « traits picards » comme autant de simples accidents d'orthographe, pas plus déterminants dans son texte que cette autre alternance purement arbitraire à la même époque et

dans ce même texte, entre *-s* et *-z* en position finale<sup>7</sup>. On ne s'étonnera donc pas de voir *-ch* pour *-s* là où *-s* final ne se prononce plus depuis longtemps (13<sup>e</sup> siècle) ni en français ni en picard, comme dans *j'euch* (fr. j'eus [ʒy]) et *je vous promech* rimant avec *il fait* (1347-48).

Qu'en est-il donc des traits picards dans la version manuscrite de *Bien Avisé Mal Avisé*? Ce texte n'est « nettement dialectal » qu'en apparence, et les graphies ayant l'aspect de « traits picards » n'en sont que les traces vides que les divers copistes-rédacteurs conservent ou remplacent au gré de leurs préférences et de leurs habitudes. Celles-ci étant plus systématiques au niveau individuel, idéolectal qu'une quelconque uniformité globale dans la correspondance signe-son, les textes médiévaux présentent souvent, vus de près, un aspect bigarré, un peu « patchwork » comme ces vieilles églises retouchées de siècle en siècle où se décèlent les affections comme les affectations des générations successives.

**Jonathan Beck**  
*University of Arizona*

## Notes

<sup>1</sup> Nous désignons par les sigles **I** et **M** ces deux versions du texte, le sigle **M** permettant d'abrégé commodément les mentions « le manuscrit » ou « le copiste-rédacteur du manuscrit » selon le cas. La fabrication de ce dernier a été localisée et datée avec précision par Anne-Marie Legaré (2003) d'après des indices codicologiques, stylistiques, et héraldiques. En effet, les indices matériels internes —filigranes et armoiries, style et facture des illustrations— mis en rapport avec des faits extérieurs se rapportant à la biographie du commanditaire et aux habitudes des fabricants, ont permis à A.-M. Legaré de cerner de près les circonstances de la production du manuscrit : il a été exécuté en Hainaut avec deux autres qui forment avec lui un groupe homogène, « dans un même atelier et durant une même période, vraisemblablement entre 1487 et 1490 » à la commande du jeune chevalier Charles I<sup>er</sup> de Lalaing (1466-1525).

<sup>2</sup> Une discussion sommaire de la langue du texte se trouve dans l'Introduction de notre édition dont la parution dans le tome II de *Théâtre français du Moyen Age* (Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, pub. sous la dir. de Jean-Pierre Bordier) est prévue pour 2009 ou 2010.

<sup>3</sup> *adresse/adreche, avance/avanche, ains/ainchois, apparceu/apparchu, blanche/blanche, bouce/bouche, cancel/canchel, ce/che, cest/chest, ceste/cheeste, ces,cez/ches,chez, c'est/ch'est, ça/cha, ceans, seans/cheans, ci,cy/chy, chevance/cevanche/chevanche, ciel/chiel, cinq/ chincq, cinquante/ chincquante, commencié/commenchié, decepvance/dechevanche, doubtance/doubtanche, douce, douce/douche, douce/doulcheur, gauce/gauche, (tu) metz/mech, mercy/merchy, merchis, nice (sot)/niche, penitance/penitanche (rubriques seulement), prince/prinche, princesse/princhesse, recepvoir/rechepvoir, ricesse/richesse, sace/sache, tierce/tierche, tencer/tencher, tendresce/tendreche, viellesse/viellesche.*

<sup>4</sup> De la même façon, il fait rimer, semble-t-il, formes palatales et non palatales (avec et sans yod) en -l (*orielle : conseille*), en -s (*cesser : laisser*), en -t (*pitié : amisté*). Gardons-nous cependant de faire trop confiance aux graphies ; les diphtongues en voie de réduction ou déjà réduites seraient-elles notées avec plus de soins que les consonnes dont la graphie instable nous occupe dans ce texte?

<sup>5</sup> Långfors appelait « rimes mixtes » celles du type *France : franche, vice : riche*, qu'il trouvait à tel point courantes dans les textes médiévaux qu'il estimait pouvoir les considérer comme des « rimes conventionnelles, rendues possibles par la pénétration du français du centre

dans le domaine picard », et ce dès le 13<sup>e</sup> siècle « d’abord dans le domaine “belgo-roman”, où elles restent extrêmement fréquentes ; mais elles se retrouvent souvent ailleurs ». Prenant ses distances par rapport à la thèse alternative de Suchier, celle des auteurs originaires de « régions limitrophes », il tenait à préciser : « Je considère toutes ces rimes [mixtes] comme des libertés voulues de l’écrivain [Huon le Roi de Cambrai], qui mêlait aux formes de son dialecte des formes du français central, suivant les exigences de la rime. Du reste il est utile de remarquer que ces rimes bâtarde ne se trouvent pas seulement dans les textes picards » (1907:LXXIII; 1925:300). Claude Régner (1961) a fait le point des critiques (serrées, sévères) du manuel de Gossen recueillies dans une dizaine de compte-rendus ; les mises en garde émises par les spécialistes touchaient tous les niveaux : informations de base, manière de les interpréter, généralisations et conclusions.

<sup>6</sup> Le corpus à partir duquel s’élabore la *Grammaire* de Gossen va du 13<sup>e</sup> siècle au 16<sup>e</sup> ; la notation utilisée dans les paragraphes 39-41 ne rend pas compte de la complexité du traitement de [k]+ a, [k]+i,e dans la zone picarde au cours de cette période.

<sup>7</sup> On sait qu’en moyen français les mots au pluriel s’écrivent parfois avec -s final mais aussi avec -z, ou -x —tout comme le français moderne, qui ne cesse d’alterner allègrement les signes du pluriel : *vous allez*, *eux aussi*, *les roux et les rousses*, *les faux et les fausses* (sans parler de *noix douces* et autres)—, à cette différence près que là où en français moderne on attend -s, -z, -x de façon régulière selon le mot, le moyen français, lui, peut nous proposer indifféremment l’un ou l’autre de ces marqueurs, comme dans *pouez* (491) et *poues* (510), tous les deux correspondant au français moderne ‘[tu] peux’. De la même façon, *affin que tu n’ayez* risque de dérouter (=afin que tu n’aies), comme *affin que tu ne facez* (4873) ; mais *ne me soyez pas a ce contraire*, sans pronom sujet, risque d’être ambigu pour un lecteur moderne, ainsi que *n’en doutez mie* (535 = n’en doutez mie), alors qu’un lecteur aux 15<sup>e</sup>-16<sup>e</sup> siècles voyait -s/-x comme de simples allographes, des signes graphiques aussi interchangeable que pour nous a et a ; 7 et 7 ; z ou z . Dans ces conditions nous avons pris le parti, dans notre édition, de transcrire partout -s/-z finals (ou finaux!) en conformité avec l’usage — qu’on n’appellera pas incohérent mais indifférent—du rédacteur.

## Ouvrages cités

GOSSEN, Charles-Théodore, *Petite grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck, 1951, 2<sup>e</sup> éd. 1970.

LÄNGFORS, Arthur, éd., *Li regrés nostre dame par Huon le Roi de Cambrai*, Helsingfors, Imprimerie Centrale, 1907.

-----, compte-rendu de G. Wacker, *Über das Verhältnis von Dialekt und Schriftsprache im Altfranzösischen*, *Romania*, n° 51, 1925, p. 295-302.

LEGARÉ, Anne-Marie, « Un exemplaire hainuyer du *Chevalier délibéré* aux armes de Lalaing », *Publications du Centre européen d'études bourguignonnes (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, n° 43, 2003, p.187.

LE HIR, Yves, « Indications scéniques dans la moralité de *Bien Avisé Mal Avisé* », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, n° 46, 1984, p. 399-405.

RÉGNIER, Claude. « Quelques problèmes de l'ancien picard », *Romance Philology*, n° 14, 1961, p. 255-272.